



## Accident routier / piétons

-----  
Par pepito81

Bonjour à tous,

Je viens à vous pour des interrogations qui me rongent suite à une situation qui c'est passée il y a quelques jours, je m'explique. J'allais récupérer ma fille, c'était le soir, il faisait nuit avec un temps pluvieux et froid. J'avais ce jour là un peu de buée qui était sur mon pare brise, je mets la ventilation ce qui la fait partir mais lorsque je l'éteins elle revient, bref.

J'arrive à un stop que je marque et là je décide de remettre la ventilation car la buée me gêne vraiment, mais l'erreur que je fais c'est que je commence malgré tout à avancer. Je roule à très faible allure, environs 20 km ( ce qui va éviter le pire je pense ). Donc je commence à rouler et en même temps je règle la ventilation pour la buée, je sais que c'est complètement interdit mais tout le monde a déjà réglé un truc en roulant.

Et la ma voiture bipe, je lève les yeux et je vois deux piétons qui traversent à la hauteur de mon capot !!!! Je pile tout, mon véhicule s'arrête de suite étant donné la faible allure mais je pense m'être arrêté genre moins d'un mètre voir 50 cm des piétons qui de peur ont criaient.

Complètement sur la peur moi aussi , je regarde le piétons au travers de mon pare brise lui levant la main pour m'excuser, celui ci me traite d'enc...ce que je comprends avec les nerfs et la peur. J'attends avant de redémarrer pensant qu'il va venir me taper à la vitre pour m'engueuler, j'hésite à ouvrir la fenêtre pour encore une fois m'excuser car j'ai peur que du coup ça envenime la situation par une dispute. Je tremble car je suis conscient d'avoir eu une inattention et j'ai moi fait la faute.

Je continue ma route vers chez ma fille qui habite à 1 min. Je repars de suite je raconte ça à ma fille et je lui dit je vais voir si on les voit je vais m'arrêter pour m'excuser quand même. Et la plus personne sur place. En fait je redoute qu'ils disent qu'en fait je les ai percutés alors que je vous affirme que non, je n'ai rien senti , ils ne sont pas tombés, et ils ont continuaient à traverser en m'insultant bien sur ce que je comprends mais normal avec une grosse frayeur je suppose.

Ma question est , est ce que s'ils portent plainte en disant que je les ai touchés alors que non et qu'en plus je suis parti genre délit de fuite, qu'est ce que je risque ?

Sachant que c'est ma parole contre la leur du coup , il n'y avait personne pour voir les faits hélas et pas de cameras de surveillance , ce qui m'arrangerait au moins ça serait clair. Peut être j'angoisse pour rien et ils n'ont rien engagé. Mais je me répète j'assume mon erreur d'inattention mais en aucun moment je les ai touché mais je me suis arrêté à temps et assez près pour que tous le monde est une grosse frayeur, je précise que je roulais vraiment pas plus de 25 km.

Cela c'est passé il y a deux jours. Aurais je étais contacté depuis ? combien de temps on t'ils pour entamé une démarche s'ils le font? et enfin dans l'absolu qu'est ce que je risque ? J'ai peur que la parole du piétons soit plus prise en compte que la mienne. Merci à vous tous

-----  
Par Isadore

Bonjour,

Ben si ces personnes prétendent qu'il y a eu choc alors que vous dites que non, il va leur falloir produire une preuve.

Si vous ne les avez pas heurtées, il n'y a pas eu de blessures ni aucune autre preuve. Le doute profite à l'accusé.

Dormez tranquille, vous ne risquez rien. Vous avez désormais conscience de la raison pour laquelle on interdit un certain nombre de choses au conducteur, comme le téléphone en main.

-----  
Par chaber

bonjour

J'ai aéré votre texte qui était pénible à lire  
Pour l'instant il vous faut attendre

-----  
Par pepito81

Chaber merci pour l'aération de mon post, je suis pas un pro de la narration hélas.  
Merci Isadore pour votre réponse. Je pensais que c'était plutôt la parole de la victime qui était privilégié.  
Je parle comme s'il y aurait une démarche de ces personnes parce que beaucoup sont de mauvaises fois.  
Je suis sur et certains de ne pas les avoir touché mais m'être arrêté vraiment très d'eux oui de par mon freinage d'urgence.  
Après est ce qu'ils peuvent s'inventer des douleurs ou des chocs ou même des chocs genre émotionnels ?  
Après en avoir parlé avec des amis , ils me disent tous " ne te prends pas la tête à partir du moment ou tu ne les as pas heurtés tu risques rien ".  
Effectivement, c'est une bonne leçon pour comprendre que quand tu conduis, tu conduis et rien d'autre. Et oui le téléphone est vraiment un gros problème, j'ai le tel en Bluetooth mais j'évite au maximum de décrocher. Merci beaucoup en tout cas pour ta réponse.

-----  
Par Isadore

Il est impossible de privilégier la parole de la victime présumée, sinon n'importe qui pourrait faire condamner des gens sous des accusations fallacieuses.

Ils peuvent s'inventer des trucs, voire avoir eu un réel choc émotionnel. Mais s'il n'y a pas constat médical suite au choc allégué, bon courage à eux pour prouver que d'éventuelles douleurs sont liées à un accident imaginaire. Sans compter que la douleur n'est pas si facile à simuler face à médecin qui fait une expertise. Selon l'endroit touché ça influe différemment sur la posture ou la démarche.

Je le sais d'autant mieux que j'ai été une fois admise au urgences pour une bête otite parce qu'à l'accueil l'infirmière a vu que la douleur était effroyable, avec une liste de signes cliniques que j'aurais eu du mal à contrefaire.

Pour d'éventuelles séquelles psychologiques, qui peuvent être réelles, il faudra faire le lien avec les faits. C'est souvent difficile même pour les victimes sincères (menaces de mort, harcèlement moral...).

-----  
Par pepito81

Merci beaucoup Isadore pour votre réponse.  
Oui mes amis me disent pareil à ce sujet. Et comme ils me disent tu les a frôlés , tu as pilé juste à temps mais tu ne les as pas heurté, il n'y a pas de choc , de blessés donc tu te prends la tête pour rien, et en plus le fait que tu es freiné à temps prouve que tu maîtrisais ton véhicule.  
En fait je crois que j'ai tellement eu peur de les percuter et des conséquences, que je culpabilise d'avoir eu cette inattention au volant. Je le prends comme une bonne leçon en tout cas.  
Pour le reste effectivement c'est dur s'ils inventaient des blessures faudrait les prouver sinon effectivement c'est trop facile et c'est la porte ouverte à tout..  
Je me dis que personnes à était blessés, il n'y a pas eu de casse non plus, rien , juste une très grosse peur des deux cotés.  
Même si c'est de mon erreur, je prends leçon de ne plus avoir de moment d'inattention au volant et peut être quand je suis piétons bien regardé et anticiper toute éventualité, même si l'erreur est pour moi il n'y a aucun soucis.  
Je vous souhaite de bonnes fêtes et encore merci pour vos messages et votre point de vue. Bonne journée